

# RESEAU KINE DU RHONE POUR L'ENFANT

*Association déclarée par application de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et du décret du 16 août 1901*

## LA CHARTE D'ADHESION

L'association RÉKRE soutient le développement professionnel des kinésithérapeutes du Rhône engagés dans la prise en charge d'enfants ayant des troubles du développement psychomoteur. Elle cherche promouvoir la pratique pédiatrique, permettre une meilleure collaboration entre les professionnels et ainsi améliorer le suivi des enfants.

RÉKRE a pour objectifs :

- De favoriser les échanges entre les professionnels de santé.
- De permettre à tous les professionnels de santé gravitant autour de l'enfant d'accéder à son projet de soins.
- D'accompagner les familles dans la prise en charge de leur enfant.
- De valoriser les pratiques pluridisciplinaires.
- De participer à la formation et à la diffusion des recommandations professionnelles.
- D'encourager les programmes de recherche.

En tant que professionnel, je soussigné(e) ..... je m'engage moralement à :

- Etre en accord avec les objectifs de l'association mentionnés ci-dessus.
- Participer dans la mesure du possible aux actions de l'association (journées d'information, groupes de travail, soirées thématiques, etc...) et m'inscrire dans une démarche de formation continue afin de renouveler mes connaissances et d'enrichir mes compétences.
- Mettre le projet de l'enfant et de sa famille au cœur du processus de soin.
- Offrir une qualité de soin conforme aux données actuelles de la science et aux recommandations de bonne pratique.
- Faire le lien avec les membres de l'association et autres professionnels intervenant autour de l'enfant en respectant les pratiques de chacun.

Fait à

Le

Signature